



VILLE

D'AVESNES LES AUBERT

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2011

Le quinze avril deux mille onze, à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'AVESNES.LES.AUBERT s'est réuni en Mairie sous la présidence de **Madame Maryse BASQUIN**, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 08 avril 2011, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Etaient présents :

MMmes et MM. M. BASQUIN, D. RUELLE, M-J. GOFFART, D. BEAUDUIN, M-Ch. TRANCHANT, M. LEROY, J-M GRIMAUD, O. PAGNIEZ, M. WAXIN, P. LEGRAND, R. BRUNEL, Y. VISSE, M-C. MILHOMME, Cl. MASSE, J. DEBAERMAKER, M. GERNEZ, F. BOZION, R. TESSON, G. BACQUET, J-C PAVAU, A. BISIAUX.

- 1) Arrivée de M. Th. SANTER à 18 h 40 au point n° 1 : Décisions du Maire.
- 2) Arrivée de Mme C. SAMSOEN à 18 h 50 au point n° 2 : Budget primitif 2011-Fiscalité locale.

Avaient donné procuration :

MM. P. FLAVIGNY à D. RUELLE, J-C NAVETEUR à F. BOZION, J-M. BERNIER à J-C PAVAU.

Etait absent : Mme A-C TAQUET

Madame le Maire procède à l'appel nominatif et constate que le quorum est atteint.

Madame Claudine MASSE a été nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

Le procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 18 Février 2011 a été entériné à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'étude des points prévus à l'ordre du jour.

1 - DECISIONS DU MAIRE (ARTICLES L2122-22 ET L2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)

En application des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire donne communication au Conseil Municipal des décisions qu'elle a prises dans le cadre de sa délégation de pouvoirs :

- 1) Contrat d'assurance du personnel titulaire Risques Statutaires
 - Société CACEP-APRIL à Colmar
 - Durée du contrat : 3 ans à compter du 01/01/2011
 - Taux de 6,72 % pour une franchise « maladie ordinaire » de 30 jours et une prime annuelle de 35900,73 €.
- 2) Fourniture de mobilier scolaire pour l'Ecole Primaire Joliot Curie (classe de Madame Pottier) : Société CAMIF à Villeneuve d'Ascq pour 6173,90 € TTC.
- 3) Remise en état du Monument aux Morts (suite à accident) : Société GOSSET à Avesnes-les-Aubert pour 2984,03 € TTC.
- 4) Installation d'un chauffage gaz naturel dans un logement de l'Ecole Primaire Joliot Curie : Société CHOPIN à Avesnes-les-Aubert pour 4477,60 € TTC.
- 5) Fourniture d'un spectacle pyrotechnique pour les festivités du 14 Juillet 2011 : Société GUFFROY à Ferrière la Grande pour 5000,00 € TTC.

- 6) Mission de contrôle technique pour la mise en sécurité de l'Ecole Primaire Joliot Curie : Société APAVE à Valenciennes pour 1961,44 € TTC.
- 7) Banquet des Aînés 2011
Fourniture de plateaux repas le 16/04 et de repas en salle le 17/04 : Traiteur SAINT JACQUES à Cambrai pour 8494,60 € TTC (chiffre prévisionnel selon estimation des convives).
- 8) Contrat de maintenance des installations de chauffage des bâtiments communaux : Société AXIMA-SEITHA à Lesquin.
Durée du contrat de 8 mois à compter du 01/11/2010 pour une redevance globale P2 et P3 de 12422,85 € TTC.
- 9) Mission de diagnostic des chaufferies des bâtiments communaux : Société SYNERGIE Ingénierie à Valenciennes pour 4604,60 € TTC.
- 10) Mission de coordonnateur Sécurité Protection de la Santé (SPS) pour l'aménagement d'un accueil périscolaire : Madame LEFEVRE Laurence à Bouchain pour 1638,52 € TTC.
- 11) Mission de coordonnateur Sécurité Protection de la Santé (SPS) pour la mise en sécurité de l'Ecole Primaire Joliot Curie : Madame LEFEVRE Laurence à Bouchain pour 1124,24 € TTC.
- 12) Acceptation d'une évaluation de sinistre pour les dégâts occasionnés au Monument aux Morts le 03/12/2010. Mission réalisée par le cabinet d'expertise PIERZCHALA-DEMAL : dommages fixés à 3244,76 € TTC avec vétusté de 20 % et franchise de 482,64 €.
- 13) Acceptation d'une évaluation de sinistre pour le vol d'un véhicule communal le 02/12/2010. Mission réalisée par le cabinet d'expertise CORNUT : valeur du véhicule avant sinistre fixée à 7475,00 € TTC.

2 - BUDGET PRIMITIF 2011 - FISCALITE LOCALE

Monsieur Didier RUELLE, Adjoint aux Finances et aux Affaires Economiques, expose les chiffres du Projet de Budget Primitif 2011 :

- la section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 3.271.978,69 €
- la section d'investissement à 1.075.878,59 €.

Madame le Maire précise qu'il s'agit d'un budget de réflexion et de prudence, compte tenu du contexte national.

Le Conseil Municipal adopte par **19 voix POUR et 7 Abstentions (Groupes des Elus Communistes et Républicains et d'Avesnes Demain)** :

- le projet de budget primitif 2011 comme proposé (avec reprise anticipée des résultats).
- les taux d'imposition identiques à ceux de l'année 2010, à savoir :
 - taxe d'habitation taux 14.20 %
 - taxe sur le foncier bâti taux 26.47 %
 - taxe sur le foncier non bâti taux 62.20 %

3 - SUBVENTIONS 2011

Suite à l'exposé de Madame Marie-José GOFFART, Adjointe à la Communication, aux Ressources Humaines et aux Relations avec les Associations, les Elus du Groupe des Elus Communistes et Républicains interviennent au sujet de certaines associations.

Après en avoir largement débattu, le Conseil Municipal adopte **à l'unanimité** la liste des subventions attribuées aux associations au titre de l'année 2011, à l'exception des propositions suivantes :

- Donneurs de sang : **7 CONTRE Groupes des Elus Communistes et Républicains et d'Avesnes Demain**
- Arts et Culture : **7 CONTRE Groupes des Elus Communistes et Républicains et d'Avesnes Demain**
- Tennis Club : **7 CONTRE Groupes des Elus Communistes et Républicains et d'Avesnes Demain**
- OCA : **1 CONTRE M. D. Beauvin**
- Les Godillots : **4 Abstentions Groupe des Elus Communistes et Républicains**

4 - TARIFS ET REMUNERATIONS DIVERSES 2011 - RECETTES

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte les tarifs et rémunérations diverses en recettes applicables à compter du 1^{er} Mai 2011 et précise que les tarifs des accueils de loisirs sans hébergement sont déjà en vigueur depuis le 1^{er} Janvier 2011 et ceux du Restaurant Scolaire seront appliqués à la rentrée scolaire de Septembre 2011.

Monsieur Georges BACQUET demande de revoir le tarif pour les œuvres caritatives.

5 - TARIFS ET REMUNERATIONS DIVERSES 2011 - DEPENSES

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les tarifs et rémunérations diverses en dépenses à compter du 1^{er} Mai 2011.

6 - VOYAGE DE FIN D'ANNEE POUR LES ENFANTS D'AVESNES FREQUENTANT LE COLLEGE PAUL LANGEVIN.

A l'unanimité, le Conseil Municipal a fixé à compter de cette année, à 13 € par enfant la participation à verser aux familles des enfants d'AVESNES LES AUBERT fréquentant le Collège Paul Langevin qui participeront au voyage de fin d'année.

7 - SIDEC - PARTICIPATION 2011

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de reconduire le mode de recouvrement des charges syndicales du SIDEC sous forme de participation directe.

8 - SIVOM - CHARGES LIEES A L'INTERCOMMUNALITE - PARTICIPATION 2011

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de reconduire le mode de recouvrement des charges liées à la participation du SIVOM en 2011 par la voie des centimes syndicaux.

9 A - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE (F.D.S.T.)

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter une subvention au titre du Fonds Départemental de Solidarité Territoriale pour l'aménagement d'un accueil périscolaire et à signer tous documents nécessaires à l'attribution éventuelle de la dite subvention.

9 B - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (D.E.T.R.)

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour les opérations suivantes :

- Priorité 1) Mise aux normes de sécurité de l'École Primaire Joliot Curie (1^{ère} tranche)
- Priorité 2) Réalisation d'un restaurant scolaire

Ainsi qu'à signer tous documents nécessaires à l'attribution éventuelle de la dite subvention.

10 - AVIS SUR LE PROJET DE SCOT DU CAMBRESIS

A l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale tel que présenté par le Pays du Cambrésis.

11 - AVIS SUR LE PROJET DE PLU DE VILLERS-EN-CAUCHIES

A l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le projet de Plan Local d'Urbanisme tel que présenté par la Ville de Villers-en-Cauchies.

12 - PROJET MISE AUX NORMES ECOLE JOLIOT CURIE : PERMIS DE CONSTRUIRE

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur la mise en œuvre de la première tranche des travaux de mise aux normes de sécurité de l'École Primaire Joliot Curie et autorise Madame le Maire à engager la consultation des entreprises, déposer le permis de construire correspondant, à solliciter toutes subventions ou aides financières dans les meilleures conditions possibles, notamment auprès des services de l'État et au titre des réserves parlementaires.

Madame Marie-Chantal TRANCHANT indique que l'établissement avait fait l'objet d'un avis défavorable de la commission de sécurité en Août 1992 avec prescription de travaux à réaliser et s'interroge donc sur l'inaction de la Municipalité depuis près de 20 ans.

Monsieur Georges BACQUET précise que cet établissement n'avait pas été classé dangereux.

13 - CLASSES DE MER OCTOBRE 2011

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'organisation de deux classes de découverte à dominante mer en octobre 2011 et autorise Madame le Maire à mener à bien la consultation des entreprises, à signer la convention à intervenir avec le prestataire qui sera retenu, à solliciter les diverses subventions pouvant être octroyées.

14 - CENTRE DE LOISIRS AVEC HEBERGEMENT ETE 2011 - TARIFS

A l'unanimité, le Conseil Municipal suite à la consultation des entreprises se prononce favorablement sur la participation à verser par les familles pour le centre de vacances de juillet 2011, telle que proposée ainsi que sur la réduction de 10 % sur le montant total de la famille pour deux enfants ou plus.

15 - PROCEDURE D'ABANDON MANIFESTE - RUE PAUL VAILLANT COUTURIER

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur la mise en œuvre d'une procédure d'abandon manifeste pour 4 parcelles bâties de la rue Paul Vaillant Couturier conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

16 - COMPTE RENDU DES REUNIONS DES DIVERS SYNDICATS

Le compte rendu des dernières réunions des syndicats intercommunaux est présenté en séance :

- Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis par Madame le Maire
- SIVOM par Monsieur Didier RUELLE
- SIDEC par Monsieur Dominique BEAUDUIN.
- SMABE et SYCTOMEC par Madame Marie-Chantal TRANCHANT

Un document sur le programme de prévention des déchets est remis à chaque élu.

QUESTIONS DIVERSES

Avant la clôture de cette séance, M. Jean-Marc GRIMAUD, Adjoint aux Sports et à la Jeunesse donne toutes les explications nécessaires, en réponse à une note diffusée en séance par le Groupe des Elus Communistes et Républicains, quant aux actions municipales menées en matière sportive et notamment en direction du football et du tennis.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire a levé la séance à 20 heures 45 en précisant que la prochaine réunion devrait avoir lieu le vendredi 17 Juin 2011 à 18 heures 30.

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Madame Claudine MASSE

Maryse BASQUIN